

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°261 DU 30 JANVIER 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

**Interview**

## Appel d'offres pour la construction d'une raffinerie en Guinée

**"C'est un processus dont le décret n'est que le début et les autres détails viendront dans les arrêtés et le cahier des charges."  
(Oumar Totiya Barry, universitaire)**

P.3



Édito à vue d'Aigle

## Entre détracteurs et partisans du CNRD !

Les Guinéens assistent de plus en plus, médusés, à une sorte de duel entre les chauds partisans du CNRD et ses détracteurs intraitables par rapport à la conduite de la transition ouverte le 5 septembre 2021 après la chute du régime du professeur Alpha Condé... P.2

INSTALLATION DES DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

P.6



**Divorce consommé entre Cellou Dalein Diallo et Keamou Bogola Haba**

ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE 2009

P.4



**Le témoignage de Makanera sur le voyage de Konaté dans la région forestière**

TENTATIVE D'ASSASSINAT AU CAMP KOUNDARA

P.5



**Moussa Dadis Camara s'en souvient**

Manifestation du 28 septembre 2009

P.2

**Bah Oury de l'UDRG confirme la participation du RPG d'Alpha Condé**

Travaux de construction de l'échangeur de Bambeto

P.5

**Le calvaire des usagers au quotidien**

Cellou Dalein à propos des événements du stade

**"C'est le nommé Sankara qui a tiré sur moi et mon garde du corps..."** P.4



## Édito à vue d'aigle



### Entre détracteurs et partisans du CNRD !

**L**es Guinéens assistent de plus en plus, médusés, à une sorte de duel entre les chauds partisans du CNRD et ses détracteurs intraitables par rapport à la conduite de la transition ouverte le 5 septembre 2021 après la chute du régime du professeur Alpha Condé. Seize mois après l'avènement du colonel Mamadi Doumbouya au pouvoir, nombreux sont les Guinéens qui, par voie de presse ou sur les réseaux sociaux, font part de leur déception au regard de l'impasse sociopolitique dans laquelle se trouve le pays. Parmi eux, l'on peut citer des organisations de défense des droits de l'homme, des acteurs politiques de premier plan (Alpha Condé, Cellou Dalein Diallo, Sidya Touré, etc.), des activistes de la société civile dont certains sont en prison (Oumar Sylla alias Foniké Menguè, Ibrahima Diallo, Mamadou Billo Bah), ou contraints à l'exil (Sékou Koundouno). Ils

dénoncent entre autres la vague d'arrestation des acteurs sociopolitiques qui s'opposent ouvertement à la façon dont la transition guinéenne par l'ancien commandant du Groupement des Forces Spéciales, le manque d'un véritable dialogue entre le CNRD et les acteurs politiques représentatifs du pays, la détention prolongée des anciens dignitaires du régime déchu (Ibrahima Kassory Fofana, Amadou Damaro Camara, Mohamed Diané, Oyé Guilavogui, Ibrahima Kourouma), l'interdiction de sortie imposée à des responsables politiques malades.

Par contre, pour les soutiens du CNRD et de son président, il faut être de mauvaise foi pour ne pas reconnaître que la transition est en train d'être conduite de façon exemplaire pour un retour apaisé à l'ordre constitutionnel, comme le souhaitent vivement les Guinéens et l'ensemble de la communauté internationale. Ils rappellent que dans tous ses discours, l'actuel locataire du Palais Mohammed V fait clairement savoir que la justice restera la boussole pour tout le monde pendant cette transition. Ils citent le cas le plus emblématique à leurs qu'est la tenue du procès des événements tragiques du 28 septembre 2009. Sans oublier la récupération des biens et domaines de l'Etat qui avaient été spoliés par les dignitaires des régimes qui ont eu à se succéder dans notre pays. Tout comme la création de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) pour poursuivre toutes celles et tous ceux qui se sont rendus coupables ou qui se rendront coupables de graves infractions économiques et financières dans l'exercice de leurs hautes fonctions.

Comme on le voit, les actes posés par le CNRD et son gouvernement sont diversement appréciés par les Guinéens, selon leurs positions.

Kéfina Diakité

## MANIFESTATION DU 28 SEPTEMBRE 2009

### Bah Oury de l'UDRG confirme la participation du RPG d'Alpha Condé

Le vendredi 27 janvier 2023, dans l'émission *Mirador* de FIM FM, Bah Oury, président de l'UDRG et président de la commission d'organisation de la manifestation des forces vives du 28 septembre 2009 a confirmé la participation effective du RPG d'Alpha Condé, démentant ainsi Moussa Dadis Camara et ses avocats.



«Je dois être très clair en tant que président de la commission d'organisation. On avait indiqué que tous les responsables des partis politiques et membres des forces vives devaient être à Conakry pour être parmi ceux qui allaient manifester. Et donc 72 heures, avant le 28 septembre, j'ai constaté que monsieur Alpha Condé n'était pas à Conakry, j'ai appelé Dr Diané qui était le secrétaire permanent du RPG à l'époque pour lui dire est-ce que monsieur Alpha Condé sera à Conakry ? Il répond comme quoi ce dernier est à New York dans les alentours du rassemblement des Nations unies, il ne pourra pas être là. Donc je lui ai suggéré en conséquence de tout faire avant le lundi que monsieur Alpha Condé au nom du RPG s'exprime sur les ondes internationales pour montrer et apporter toute la solidarité à la

participation du RPG dans la manifestation. Ce qui a été fait sur les ondes de RFI le dimanche matin si ma mémoire est bonne. Pour acter que le RPG était bel et bien impliqué de bout en bout dans ce qui allait se passer le lundi 28 septembre 2009 dans le cadre de ce r a s s e m b l e m e n t pacifique. Et qui a été réellement au point de vue des manifestants un rassemblement pacifique mais nous avons été malheureusement surpris de voir que le stade était ouvert à la dernière minute et que la foule s'est engouffrée dans une souricère avec toutes les conséquences que vous avez pu constater par la suite», a confié à FIM FM Bah Oury.

Kéfina Diakité



APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE RAFFINERIE EN GUINÉE

## «C'est un processus dont le décret n'est que le début et les autres détails viendront dans les arrêtés et le cahier des charges.» (Oumar Totiya Barry, universitaire)

Dans un décret pris le lundi 23 janvier 2023, le gouvernement de la transition a lancé un avis d'appel d'offres pour la construction d'une raffinerie d'or en Guinée. Ce qui peut être un atout quand on sait que le pays est l'un des plus grands producteurs d'or de la sous-région, surtout sur le plan artisanal. Mais pour comprendre davantage les enjeux d'un tel décret, notre rédaction a interrogé l'universitaire Oumar Totiya Barry, doctorant en science politique à l'université de Lyon, chercheur sur les industries extractives.

**L'Aigleinfos:** Dans un décret récemment publié sur les ondes des médias d'Etat, le gouvernement a lancé un avis d'appel d'offres pour la construction d'une raffinerie d'or en Guinée. Quelle est la nécessité d'un décret dans ce cas de figure ? Est-ce nécessaire... ?

**Oumar Totiya Barry:** Oui ! C'est l'Etat qui cherche un partenaire qui a la capacité et les ressources pour construire une raffinerie d'or. Ça s'est fait au Mali depuis 2013. Il y en a à Dubaï et en Suisse même si ces deux derniers pays ne sont pas producteurs d'or.

Pour le cas de la Guinée, nous avons deux grandes entreprises productrices d'or, à savoir la Société des Mines de Dinguiraye (SMD) et la Société Anglo-gold Ashanti de Siguiri (SAG). Ces deux entreprises ont leurs propres raffineries. Donc, il y a souvent une importante quantité d'or issue de l'exploitation artisanale qui n'est pas raffinée et qui est exportée à l'état brut. La démarche du gouvernement vise à raffiner cette partie de l'or issue de l'exploitation artisanale afin de créer plus de valeur ajoutée. Cette raffinerie sera d'abord implantée à Conakry avec une branche à Kankan qui sera plus proche des zones d'exploitation. Mais la vraie raffinerie sera à Conakry.

**L'Aigleinfos:** Comment cela va-t-elle fonctionner du fait que la zone de production soit Kankan mais que la raffinerie soit installée à Conakry ?

**Oumar Totiya Barry:** C'est juste un problème d'organisation logistique parce qu'une raffinerie doit être installée dans des conditions à la fois faciles du point de vue production d'électricité et proximité des zones d'extraction mais aussi du point de vue sécuritaire. Donc il y a tous ces paramètres. Si j'ai bien compris le décret, je crois que l'industrie sera implantée à Conakry mais il aura une



antenne du côté de Kankan qui va peut être permettre de constituer les stocks d'or pour les acheminer vers l'usine à Conakry.

**L'Aigleinfos:** Parlant du cadre légal et réglementaire, est-ce qu'il y a des dispositions qui devaient être prises en amont ?

**Oumar Totiya Barry:** Le décret est une volonté politique exprimée par le gouvernement. Après, toutes les autres conditions techniques et financières comme le précise le décret seront définies par un arrêté conjoint qui sera pris par le ministère des mines et de la géologie et celui de l'économie et des finances. Cet arrêté conjoint va déterminer les modalités de construction de cette raffinerie d'or. Il y a aussi un cahier des charges qui est prévu. Ce cahier des charges va être élaboré à la fois par le bureau d'expertise et le service des projets miniers. C'est ce cahier des charges qui va définir toutes les conditions que les soumissionnaires doivent remplir pour décrocher ce marché de construction de raffinerie. C'est un processus dont le décret n'est que le début et qui exprime l'intention du gouvernement de procéder à la construction. Les autres détails viendront dans les

arrêtés et le cahier des charges.

**L'Aigleinfos:** Il y a un service qui gère tout ce qui est infrastructures minières, en l'occurrence l'ANAIM. Quel peut-être le rôle ou l'implication de ce service dès l'instant où le décret est publié ?

**Oumar Totiya Barry:** Dans le cas de la raffinerie, c'est une usine de transformation. Ça relève plutôt de la Société Guinéenne du patrimoine Minier (SOGUIPAMI) qui est aujourd'hui l'entité qui gère toutes les participations de l'Etat et tous les projets de développement d'usine de raffinerie ou de transformation. L'ANAIM gère plutôt les infrastructures de transport et d'évacuation des minerais. Je pense qu'après la SOGUIPAMI, l'ANAIM détiendra forcément des actions dans cette raffinerie qui est une entreprise de transformation de minerais dont l'or.

**L'Aigleinfos:** Quelle est donc la différence entre une infrastructure et une usine en matière d'infrastructures minières ?

**Oumar Totiya Barry:** Les infrastructures, il faut entendre par le chemin de fer, les ports d'évacuation et les cités. Ce sont des infrastructures de support. Alors qu'ici, nous

sommes dans le cas d'une usine qui transforme un minéral. C'est comme quand on parle par exemple des raffineries d'alumine en Guinée. L'ANAIM ne gère pas des questions de raffinerie d'alumine. C'est la SOGUIPAMI qui gère les participations de l'Etat. Donc si l'Etat doit créer une raffinerie, seul ou en partenariat, c'est la SOGUIPAMI qui va gérer la participation de l'Etat dans cette raffinerie.

**L'Aigleinfos:** Le décret évoque des raisons de sécurité de la zone qui va abriter la raffinerie. Quels peuvent être les risques auxquels on peut s'attendre ?

**Oumar Totiya Barry:** À priori, pour le moment, il n'y a aucune crainte, ni d'inquiétude. Le Mali a une raffinerie qui a d'ailleurs une très forte capacité depuis 2013 et qui a encore récemment lancé un projet de construction d'une nouvelle raffinerie pour augmenter ses capacités. Du côté de la Haute Guinée a priori il n'y a aucune crainte du point de vue sécuritaire. L'Etat va prendre toutes les dispositions pour déployer les forces de sécurité pour protéger les installations à la fois du côté de Kankan et à Conakry. Déjà du côté des entreprises minières qui évoluent sur le terrain, il y a des PA de la gendarmerie et de l'armée qui protègent toutes les installations.

**L'Aigleinfos:** Est-ce qu'il y aura une ressource nécessaire à partir de l'exploitation artisanale pour alimenter cette raffinerie ?

**Oumar Totiya Barry:** Cela dépendra de la capacité de l'usine. Il y a par exemple des usines du côté de Dubaï qui font près de trois mille (3000) tonnes par an. Donc c'est le cahier des charges qui va déterminer la capacité de l'usine en fonction bien sûr des études qui vont démontrer les possibilités d'approvisionnement. A priori, il n'y a pas de crainte à ce

niveau aussi parce qu'on va construire une usine qui correspond effectivement aux besoins exprimés par l'offre sur le terrain.

**L'Aigleinfos:** Quel profit les associations faitières peuvent tirer de la construction de cette raffinerie ?

**Oumar Totiya Barry:** Elles ont beaucoup de profits à tirer parce qu'elles étaient obligées avant, d'exporter l'or brut dans les pays comme Dubaï ou en Suisse. Maintenant qu'elles peuvent valoriser leur or ici pour fabriquer des lingots d'or et après les exporter avec une valeur ajoutée. Je pense que c'est une opportunité qu'elles doivent saisir pour leur permettre de transformer le produit sur place avant son exportation avec une valeur beaucoup plus élevée.

**L'Aigleinfos:** Qu'est-ce qu'une raffinerie peut changer sur le positionnement de la Guinée par rapport à la géostratégie ?

**Oumar Totiya Barry:** Créer cette raffinerie c'est d'abord un positionnement géostratégique dans le secteur de l'or. J'ai parlé tout à l'heure du cas de Dubaï qui ne produit pas d'or mais comme il y a la raffinerie. Aujourd'hui la moitié de l'or produit en Afrique est dirigé vers Dubaï pour être transformé. Donc la Guinée est en train de se positionner et peut-être un jour elle pourra tirer l'or venu d'autres pays aussi pour être transformé ici. D'abord c'est la maîtrise d'un secteur, la maîtrise d'un savoir-faire qui est la transformation de l'or en lingot. Et donc c'est une opportunité que le pays est en train de saisir pour développer un nouveau segment qu'il ne maîtrisait pas. Stratégiquement c'est très important pour la Guinée.

**L'Aigleinfos:** Dr Oumar Totiya Barry, merci.

**Oumar Totiya Barry:** Je vous en prie !

Emmanuel  
Boëboë Béavogui

ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE 2009

## Le témoignage de Makanera sur le voyage de Konaté dans la région forestière

Le jeudi 25 janvier 2023 dans l'émission «Mirador» de Fim FM, Alhoussein Makanera Kaké, président du FND, est revenu sur le voyage du Général Sékouba Konaté dans la région forestière à la veille des événements tragiques du 28 septembre 2009.



«Le procès du 28 septembre devait être un moment important pour que le peuple se réconcilie avec lui-même. Pour qu'on puisse s'élever au-dessus de nos différences. Se

battre pour qu'on puisse connaître ceux qui sont responsables des tueries, les sanctionner pour éviter que d'autres fassent comme eux. Mais lorsque vous suivez les débats que

ce soit dans les quartiers, que ce soit dans les émissions, vous verrez que chacun a pris une position pour des raisons inavouées. On est pro tel on est pro tel autre. Ça c'est trop grave, on devait faire en sorte que la vérité soit connue. Et en Guinée, ce qui m'a plus choqué c'est le fait que chez nous il n'y a pas de rigueur. L'exemple le plus frappant, le capitaine Dadis dit, le 28 septembre Sekouba est parti à Macenta, tous ceux qui sont venus après que ça soit les avocats de Toumba que ça soit ses propres avocats, tout le monde dit Sekouba était à Macenta. Alors qu'au fond avant de le dire c'est pas parce que lui a dit que tu dois le dire. On peut recouper, il est parti avec qui ? Quand il est parti, quels sont ceux qui l'ont reçu là-bas. Qui a posé cette question, tout le monde dit Macenta. Alors

qu'au fond les 26 et 27 j'étais avec eux à Labé. On devait préalablement passer la nuit à Mamou(...) puisque le président Dadis on l'a laissé à Labé. C'était la nuit du 26 au 27 nous sommes arrivés ici (Conakry) vers 4 heures, j'ai passé la nuit au camp Alpha Yaya ce jour là. Le lendemain il était prévu une visite du président Dadis à Gueckédou où il y a eu inondation, il fallait aller les soutenir. Le 27 j'étais dans la délégation, nous avons pris le départ à la base militaire de Yimbaya, nous sommes restés dans les environs de 14 heures, Jean Marie Doré est venu il a parlé. Selon son intervention, puisqu'il ne parlait pas directement à moi, mais selon son intention, il disait que la manifestation n'aura pas lieu le 28 septembre. Donc la délégation qui est partie est partie à l'idée qu'il n'aura

pas de manifestation le 28 septembre. Mais dans ça, les pilotes ne sont pas tous morts, ceux qui ont fait le plan de vol sont vivants et puis ceux qui nous ont reçus sont vivants. Le 27, on est arrivé dans l'après-midi à Gueckédou. Après le meeting, moi je n'ai jamais connu le contenu du discours. C'est Dadis qui était attendu, il s'est fait remplacer par Sékouba. Nous on est parti à 4 plus maintenant les gardes, il y avait le général Sekouba, général Korka, Papa koly et moi-même. Mais le discours on peut rechercher, il y a les archives c'était de préparer la possibilité de candidature du capitaine Dadis à Gueckédou. Moi j'ai été surpris sur place.(...)», a confié l'ancien ministre de la Communication d'Alpha Condé.

Kéfina Diakité

### CELLOU DALEIN À PROPOS DES ÉVÉNEMENTS DU STADE

## «C'est le nommé Sankara qui a tiré sur moi et mon garde du corps...»

Invité le lundi 23 janvier 2023, dans l'émission Mirador de FIM FM, le président de l'UFDG, Cellou Dalié Diallo, est revenu sur les événements tragiques du 28 septembre 2009. Il a confirmé la présence de Toumba Diakité au stade et a désigné un des chauffeurs du capitaine Moussa Dadis Camara, le nommé Sankara (tué le 3 décembre 2009 au camp Alpha Yaya Diallo) comme son bourreau et celui qui aurait tiré sur son garde du corps.

« Moi j'ai donné les sentiments que j'avais. Je n'ai pas vu qui a tiré, qui a donné les ordres. J'ai néanmoins vu les gens armés arriver. Je ne connaissais pas tout le

monde, puisque j'étais à la tribune avec les autres. Tout ce que je sais, c'est que j'ai reconnu une seule personne qui est Toumba lui-même que j'ai vu venir vers le portail d'à gauche. Je ne sais pas qui a tiré sur les autres mais ce que je sais, c'est que c'est le nommé Sankara qui a tiré sur moi et mon garde du corps Ousmane Sylla qui a pris la balle», a témoigné Cellou Dalein Diallo. Et de poursuivre en ces termes: « Je saignais du nez, de la bouche et de la tête. C'est après qu'on m'a pris selon les témoins, qu'on m'a fait monter dans le véhicule de Tiéboro pour une destination. Sauf qu'ils n'étaient pas sûrs que j'étais vivant. Arrivé au camp Samory, ils m'ont



envoyé dans une clinique à l'infirmerie où j'ai reçu les premiers soins. C'est après là-bas qu'on m'a transféré à la clinique Pasteur, où j'ai retrouvé les autres leaders» Le procès de ces événements tragiques du 28 septembre 2009 se poursuit actuellement au

tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry. Au moment où nous mettions sous presse, c'est le colonel Blaise Goumou qui était à la barre. Avant lui, neuf de ses co-accusés avaient répondu aux questions des avocats

Ce sont: Marcel Guilavogui, Moussa Tiéboro Camara, Toumba Diakité, Claude Pivi, Abdoulaye Chérif Diaby, Ibrahima Camara dit Kalonzo, Mamadou Aliou Keita, Cécé Raphaël Haba et Moussa Dadis Camara.

Kéfina Diakité

## TENTATIVE D'ASSASSINAT AU CAMP KOUNDARA

**Moussa Dadis Camara s'en souvient**

**Le mercredi 25 janvier 2023, Moussa Dadis Camara, l'ancien président de la transition CNDD, à la barre du tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel, a répondu aux questions de son avocat, Me Jocamey Haba, en rapport avec la tentative d'assassinat qui l'a visé le 3 décembre 2009 au camp Koundara. Il avait reçu une balle tirée par son ancien aide de camp, Toumba Diakité.**



«Quand je suis arrivé, il n'y pas eu d'honneur, moi-même j'ai demandé : je peux rentrer ici dans les honneurs !? J'ai garé mon véhicule et comme il était assis de l'autre côté je suis allé vers lui. J'ai dit mais

qu'est-ce que vous êtes en train de faire ? Ce que vous faites ce n'est pas bon. C'est dans ce contexte on est resté, paix à feu Joseph Makambo, il n'était même pas dans le cortège. C'est quand il a appris que je me

dirigeais vers Koundara qu'il est venu. A peine que j'étais avec Toumba en train de lui dire les remarques, ce qu'il est en train de... je n'ai pas besoin de mentir sur cet homme. De la manière qu'il portait son béret, puisque

dans l'armée le port du béret est un règlement, c'est là où j'ai dit : mais comment vous portez le béret ? Sur tout ce qui m'est cher, j'ai voulu arranger le béret, c'était dans une position, le béret est tombé. Quand cela s'est passé, il a repris son béret et j'ai dit : lève-toi on va aller au camp Alpha Yaya, ce que vous faites n'est pas bon. Au même moment, je voyais une discussion qui tramait derrière moi, je tourne, qui je vois ? Je vois feu Joseph Makambo arrêté qui avait pris la main de feu Beugré qui avait un pistolet. Je dis qu'est-ce qui se passe, il me dit: Monsieur le président vous ne pouvez pas échanger avec Toumba et que lui il sort le revolver. Quand j'ai compris, j'ai eu un réflexe, j'ai eu un réflexe, c'est là où on parle de Dieu. J'ai dit non, s'il veut faire quelque chose..., j'ai banalisé. Les deux étaient arrêtés, c'est vrai Toumba s'est levé il n'a pas réagi. Je le dis devant Dieu. On a commencé à aller, la seule chose qu'il m'a dit : Monsieur le président vous savez que je suis votre petit sûr? J'ai dit allons-y au camp. A peine qu'on arrivait juste au bureau de feu Beugré, il m'a dit de rentrer au bureau. J'ai dit non je ne peux pas rentrer dans le bureau. Allons au camp. On marchait. Vous savez, quand vous marchez et que quelqu'un s'arrête, vous vous rendez compte. Dès que j'ai constaté qu'il s'est arrêté, j'ai tourné la tête et j'ai vu un coup de feu. Pas plus de deux mètres. Quand ça s'est passé et que Joseph Makambo a vu

ça, c'est en ce moment qu'il est venu quand il a compris que j'étais à terre et que le tir a été effectué. Mais dans tous les cas, je ne pouvais pas me retrouver. C'est le jeune Mansaré qui est venu et il a dit: monsieur le président. J'ai répondu, il me dit: je vais te sauver. Je ne sais même pas comment ce jeune m'a extirpé de là où l'évènement s'est passé. En ce temps Makambo luttait avec son équipe, ceux qui sont venus m'accompagner, c'est dans les explications, ils n'ont pas réagi. La seule chose que j'ai dite est que je remercie le bon Dieu. On me transporte pas plus de 30 mètres, j'ai eu un réflexe en disant: envoyez-moi au camp Samory. C'est le seul mot que j'ai dit. Je me suis dit si je reste ici et qu'ils lancent les grenades ? Sinon je ne sais pas comment le cheminement s'est fait au camp Samory, les soins, puis l'hélico est venu me transporter à la base aérienne. De là, je suis venu dans un véhicule et moi-même j'ai marché pour rentrer dans mon bureau. Ça veut dire quoi Maître ? Quand Dieu te sauve d'une situation, il ne faut pas mentir, il ne faut pas mentir. Si tu mens, Dieu même va te maudire. Ce n'était pas ma force et je crois que c'est par rapport à cette lutte il s'était déjà rendu compte que pour moi c'était fini. Pendant qu'ils étaient en train de lutter, c'est en ce moment effectivement qu'on m'a transporté. Donc je dis que c'est un problème de destin...», a témoigné Moussa Dadis Camara.

**Kèfina Diakité**

## TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCHANGEUR DE BAMBETO

**Le calvaire des usagers au quotidien**

**Depuis quelque temps, des chantiers de construction de routes et d'échangeurs sont ouverts dans certains quartiers de Conakry. Ce qui va souvent avec des désagréments pour les usagers.**



**L**e samedi 28 janvier 2023 vers 15h, un accident grave s'est produit au rond-point de Bambeto à cause de la mauvaise gestion des déviations et les orientations des usagers. Il y a un couloir à côté de la

clinique vétérinaire de Bambeto, un couloir impraticable qui devrait être aménagé ou bien barré... C'est là qu'un motard supportant sa femme a glissé en reculant jusqu'à heurter un autre motard supportant une dame, la

blessant grièvement au pied et en cassant le tibia aussi. Il faut dire que même si ces travaux se font pour le bien-être des Guinéens, ils doivent se faire dans les règles de l'art. C'est le lieu de demander aux autorités à tous les niveaux de se pencher sur cette situation qui continue de faire des victimes. Espérons vivement que cet appel tombera dans des oreilles attentives. La circulation aux abords du chantier de l'échangeur de Bambeto devient de plus en plus un casse-tête pour les pauvres usagers.

**Mamadou Saidou Barry**

*Lire L'Aigle Infos,  
c'est lire la vérité  
et la vertu*

## INSTALLATION DES DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

# Divorce consommé entre Cellou Dalein Diallo et Keamou Bogola Haba

**Plus rien ne va entre Keamou Bogola Haba, l'ancien coordinateur de la communication de l'Alliance Nationale pour l'Alternance et Démocratie (ANAD), front contre le troisième mandat d'Alpha et ses anciens collaborateurs, dont Cellou Dalein Diallo.**

**L**e moins qu'on puisse dire est que depuis que Cellou Dalein a commencé à douter de la conduite de la transition mais aussi son délogement de Dixinn, Keamou Bogola et l'UFDG ne fument plus la même moquette. Alors qu'il s'est montré discret dans le débat politique durant quelque temps, le président d'honneur de l'UGDD occupe désormais le devant du débat politique au sein du parti dirigé par l'ancien Premier ministre.

Au cours de l'Assemblée générale du samedi 28 janvier 2023, le responsable des antennes de l'UFDG à l'intérieur du pays a attiré l'attention de l'opinion sur ce que Bogola serait en train de faire dans la mise en place des délégations spéciales.

« J'attire l'attention du président de la transition et du ministre de l'administration du territoire sur des agissements qui n'honorent ni l'Etat ni le gouvernement encore moins la transition. Des agissements perpétrés par une structure dénommée Front National pour la Défense de la Transition. Nous avons été informés par nos structures à la base, mais comme nous n'avions pu recouper l'information, nous nous sommes abstenus d'en faire cas. Mais aujourd'hui un site officiel de la place a publié cette information. Nous avons



la responsabilité morale envers vous les militants de l'UFDG mais également envers les autorités de la transition d'attirer l'attention des mêmes autorités, l'opinion nationale et internationale sur ces pratiques qui risquent d'occasionner de l'instabilité dans les districts, secteurs, quartiers et les communes. Il y a des gens avec le FNDD qui sillonnent les districts et les communes de l'intérieur du pays, notamment du côté de Tougué munis de cartes de membres pour manipuler et intoxiquer l'opinion pour disenterils vendre leurs cartes au prix que les gens soient nommés

dans les futures délégations spéciales annoncées de façon illégale par le ministère de l'administration du territoire », a affirmé Cellou Baldé.

Après cette sortie, le concerné n'a pas tardé à réagir. Bogola confirme d'ailleurs la présence de ses hommes sur terrain mais il estime que c'est un aveu d'impuissance de la part de ces politiques.

« Dans leurs communications d'aujourd'hui, nous remarquons juste que nos frères, en s'attaquant aux membres du FNDD en mission en Moyenne Guinée, ont royalement oublié ou omis de dire au public que ces jeunes

cadres courageux et véridiques et dynamiques qu'ils accusent de déranger leur statu quo et sommeil au Fouta Djallon ont généralement été des bras valides de l'UFDG qui heureusement ont compris le message de vérité du FNDD et de son leader Keamou Bogola Haba. Pourtant ils disaient récemment que les autres ne représentent rien sur le terrain. Nous n'avons ni l'argent ni la voiture de l'Etat mais nous avons la vérité. Nous n'avons pas aussi le pouvoir de décret ni d'arrêté pour nommer des délégations spéciales et le leader du FNDD Keamou Bogola Haba que vous connaissez bien pour son intégrité continue de vivre modestement comme il l'était lorsqu'il était porte-parole de l'ANAD contre le 3ème mandat.

En tout cas, et en réponse à vos propos, ce que certains ont fait à Dadis et au CNDD en 2009 lorsque nous étions absents du pays et encore plus jeunes sur le terrain, ils ne vont pas le reproduire au Colonel Doumbouya et au CNRD après le 5 septembre 2021 contre les intérêts de la République que nous défendons car la nouvelle génération a tout compris.

Cette fois-ci, la refondation qui a été avortée et empêchée en 2009 aura lieu avec le CNRD et les guinéens ne doivent plus avoir peur des menaces et

grandes gueules de ces anciens partis de l'establishment qui s'appuient sur des communautés pour menacer la stabilité du pays et faire obstacle aux réformes profondes dont notre pays avait besoin en 2009 comme la lutte contre l'impunité, l'enrichissement illicite et la privatisation des domaines de l'Etat, une lutte que conduit maintenant le CNRD à la satisfaction de la majorité des Guinéens.

Cette fois-ci la nouvelle génération prendra ses responsabilités pour que cette transition soit le début d'un changement profond qui impactera l'avenir des générations futures. C'est ce que font actuellement les membres du FNDD dans les villages, districts et hameaux du pays dont le Fouta Djallon, jadis pris en otage par un clan qui n'a de stratégie de lutte politique que les manifestations de rue et la victimisation communautaire. Nous encourageons nos membres à ne pas céder surtout à la provocation car si le changement reste en surface à Conakry et en haut, il n'y aura pas de refondation à cause de la manipulation de l'opinion par les pseudo grands partis.», réagit Keamou Bogola HABA, Coordinateur National du FNDD.

Samuel Demba D

## ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE 2009

# Le colonel Blaise Goumou charge Toumba Diakité

**Le procès des événements tragiques du 28 septembre 2009 se poursuit au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry. Après neuf de ses dix co-accusés ce fut au tour du gendarme Blaise Goumou d'être appelé le mercredi 25 janvier 2023 à la barre pour répondre des faits qui lui sont reprochés.**

**A**près avoir parlé longuement de son parcours professionnel, le colonel Blaise Goumou, ancien collaborateur du colonel Moussa Tiégboro Camara a réagi aux propos tenus par le commandant Toumba Diakité, qu'il a présenté comme quelqu'un qui était très craint sous la transition CNDD. Il a soutenu que le 28 septembre 2009, à l'arrivée des bérets rouges de la garde présidentielle avec le commandant Toumba, les éléments de la gendarmerie

qui étaient au stade du 28 septembre se seraient repliés. Et il s'est demandé ce qu'on pourrait bien lui reprocher dans les événements tragiques du 28 septembre 2009. Ce jour-là, en effet, l'on souvient, une manifestation pacifique des forces vives de la nation contre une éventuelle candidature du bouillant capitaine Moussa Dadis Camara à la présidentielle avait été réprimée dans le sang dans le plus grand stade de la capitale à l'époque. Selon l'ONU et les

organisations de défense des droits de l'homme, cette répression a fait plus de 150 morts et des dizaines de femmes et de filles violées. Après treize longues années d'attente, le procès de ces événements tragiques a démarré le 28 septembre 2022 au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel, grâce à la volonté politique clairement affichée par les autorités de la transition.

Kéfina Diakité



## PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

**Un avocat de Dadis expulsé de la salle d'audience**

**Le contre interrogatoire de l'ancien chef de la junte s'est poursuivi au tribunal criminel de Kaloum le mardi 24 janvier. Pour cette nouvelle comparution de l'accusé à la barre, un évènement a troublé l'audience. Cette fois, il n'en est pas l'auteur mais plutôt l'un de ses conseils.**

**L'**incident survenu le mardi 24 janvier 2023 lors du contre interrogatoire de Moussa Dadis Camara est venu de son propre camp. Tout est parti de la prise de parole de Me Pépé Koulémou, l'un des avocats du prévenu. Visiblement remonté contre la défense de l'ancien aide de camps du capitaine, l'homme en robe noire a voulu attirer l'attention du tribunal sur ce qu'il qualifie de propos injurieux que la défense de Toumba aurait proférés contre son client.

« M. Dadis a été injurié ici à la barre par la défense de Toumba. Je le dis et je réitère. Mon client a été insulté par Me Paul Yomba Kourouma devant tout le monde », s'est insurgé Me Pépé Koulémou, seulement deux minutes après sa prise de parole.

Recadré à plusieurs reprises mais en vain par le président du tribunal, le juge Ibrahima Sory 2 Tounkara, l'avocat s'est montré intenable. Face au refus d'obtempérer, Me Koulémou



a donc été expulsé de la salle avant l'heure de pause. A la reprise de l'audience, son collègue du même dossier, Me Jocamey Haba, a sollicité le renvoi de l'audience pour le respect de leur ligne de défense.

« Vu ce qui s'est produit avant l'heure de pause, nous ne pouvons pas continuer à défendre notre client dans cette circonstance. Pour la

cohérence et le respect de notre ligne de conduite, nous de la défense de Dadis, personne ne va intervenir avant notre collègue Pépé Koulémou qui vient d'être expulsé. D'abord nous nous excusons de ce qui s'est passé, en même temps, nous demandons à vous Monsieur le président, le renvoi de l'audience le temps pour nous de nous concerter », a-t-il sollicité.

Une demande refusée par le ministère public mais acceptée par les trois autres parties dans ce procès (les avocats de la partie civile, le représentant du barreau et même la défense de Toumba Diakité) puis entérinée par le président du tribunal.

Dans ce contre interrogatoire, la défense de Toumba Diakité a confronté Dadis Camara à la transcription d'un audio

dans lequel Sidya Touré invitait l'ancien chef de la junte d'approfondir ses enquêtes sur Alpha Condé et Sékouba Konaté par rapport à leur absence à Conakry, le jour des évènements du 28 septembre. L'accusé s'est simplement abstenu de faire des commentaires sur ce témoignage et en demandant à Me Sylla de tirer ses propres conclusions.

Pour rappel, c'est depuis le 12 décembre 2022, date à laquelle que le capitaine Moussa Dadis Camara a comparu devant ce tribunal ad-hoc. Considéré comme le chef d'orchestre des crimes commis au stade du 28 septembre 2009 par les conseils de son principal adversaire de la défense, l'ancien commandant en chef des forces armées continue de clamer son innocence et fait porter le chapeau à Aboubacar Sidiki Diakité alias Toumba. Dadis est poursuivi pour complicité dans ce procès.

**Samuel Demba. D**

## ARRESTATIONS D'ACTEURS SOCIOPOLITIQUES

**Le sujet s'invite à l'AG de l'UFR**

**L'Union des Forces Républicaines (UFR) a tenu son assemblée générale hebdomadaire le samedi 28 janvier à son siège national à Matam. Une occasion que les cadres du parti de Sidya Touré ont mise à profit pour se prononcer sur la conduite de la transition et condamner la vague d'arrestations d'acteurs sociopolitiques.**



**D**ans son intervention de circonstance, Tidiane Conté, membre du bureau politique

national de l'UFR, a fait un constat plutôt alarmant.

«Le constat qui se dégage aujourd'hui, est que nous

sommes dans une situation très inquiétante. La transition telle que le CNRD et le gouvernement veulent la conduire nous inquiète beaucoup. Pour commencer, le combat qu'on a mené ces derniers temps, c'est le combat pour la démocratie, le respect des droits humains et de faire en sorte qu'il y ait la bonne gouvernance dans notre pays. Force est de constater qu'on a applaudi le CNRD. Aujourd'hui, c'est la déception. Imaginez-vous, les faits récents qu'on vient de connaître. Le cas de l'ancien coordinateur du

FNDC, monsieur Sano qui a été arrêté parce qu'il organisait des réunions de sensibilisation citoyenne dans les quartiers. Aujourd'hui, on se demande on est dans quel pays. Nous sommes dans une prison sans mur depuis l'avènement du CNRD au pouvoir... Ils veulent nous imposer la pensée unique. C'est-à-dire le CNRD. Regardez aujourd'hui la RTG, tous ceux qui organisent des cérémonies de prières pour le CNRD, même si vous le faites dans votre salon, le soir ça passe à la RTG. Tous ceux qui font dans le sens de faire

des éloges sur le CNRD, ça passe à la RTG et personne n'est inquiété. Mais dès que vous vous opposez au CNRD, vous commencez à dire que la charte a été violée, on vous arrête, on vous emprisonne, comme c'est le cas de Foniké Menguè, d'Ibrahima Diallo et tout récemment de Billo. On ne peut accepter ça en Guinée. Nous avons estimé qu'après le premier discours du CNRD, qu'on n'allait pas répéter les erreurs du passé, mais ça devient pire»

**Kèfina Diakité**

## AG DU RPG ARC-EN-CIEL

## Zalikatou Diallo revient sur la conversation entre Alpha Condé et Cellou Dalein Diallo

Le RPG Arc-en-ciel, l'ancien parti au pouvoir, a tenu le samedi 28 janvier 2023 son assemblée générale du RPG Arc-en-ciel, à son siège national à Gbessia, dans la commune de Matoto.



**A** sa prise de parole, Zalikatou Diallo, ex députée à l'assemblée nationale sous le régime déchu du professeur Alpha Condé, s'est prononcée sur la convention téléphonique entre Cellou Dalein Diallo, président de l'UFDG et le professeur Alpha Condé qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive dans le pays du colonel Mamadi Doumbouya. Selon l'ancienne vice-présidente de la Fédération guinéenne de football, le RPG n'est informé de cela. « Nous apprenons comme vous qu'il y a eu des conversations

téléphoniques entre eux. Mais, cela ne nous surprend guère dans la mesure où les hommes politiques, les politiciens avisés en général, ils ont tellement l'esprit de responsabilité qu'au moment venu, s'il le faut, savent se mettre au-dessous par rapport à leurs divergences, quelle que soit la consistance de leur différence pour faire face à l'intérêt commun. En général, les politiciens avisés, les hommes d'État qu'ils sont se comportent de la sorte », a déclaré Zalikatou Diallo à l'assemblée générale du RPG Arc-en-ciel.

Kèfina Diakité

## DISTINCTION

## La première édition d'Emergence Magazine Awards programmée les 8 et 9 mars 2023.

Lors d'une conférence de presse qu'ils ont animée le mercredi 25 janvier 2023 à la maison commune des journalistes, les membres du Magazine d'information économique et financière Emergence ont annoncé la première édition d'Emergence Magazine Awards pour les 8 et 9 mars 2023.

**O**ugna Camara, directeur de la rédaction dudit Magazine a indiqué pour cette première édition il y aura plusieurs activités et dix prix seront mis en jeu. «Durant le premier jour, nous aurons des panels, des discussions entre acteurs économiques, entre opérateurs économiques et l'Etat. En tout cas, tout ce qui intervient dans le secteur de la finance et de l'économie de notre pays. Et il y aura des débats autour de comment relancer l'économie de post-covid19 et ensuite comment tenir l'économie de notre pays pendant cette période de transition. Ce sont les discussions de haut niveau

animés par des experts de l'économie de notre pays...Pour le deuxième jour, la cérémonie de remise de prix aux lauréats qui retiendront l'attention du jury. Il y aura 10 prix qui sont en jeu: Prix de la Meilleure Banque Commerciale de l'année; Prix de la Meilleure Compagnie d'Assurance de l'année; Prix de la Meilleure Compagnie minière; Prix du Chef d'entreprise de l'année; Prix Emergence de l'Innovation Technique, Technologique; Prix de la Start-up de l'année; Prix Emergence de la Recherche scientifique; Prix de la Meilleure Entreprise étrangère; Prix Emergence de la Femme Entrepreneur; Grand Prix Emergence.

À l'exception des BTP, tous ces prix obéissent à des critères. Dans chacune de ces catégories, nous aurons 5 nommés par catégorie. Et c'est ce qui nous amène à 50 personnalités qui sont nommées, ainsi seront dans une édition spéciale du magazine Emergence que nous allons éditer dans le cadre de l'organisation de cet événement et ces 50 personnes verront leurs portraits dans le numéro prochain du magazine. Alors, les 5 qui seront retenues par les membres du jury auront chacun un prix que je viens de citer...», a expliqué Ougna Camara.

Quant à Lamine Mognouma Cissé, administrateur général du magazine Emergence, il a indiqué ceci: «Moi j'ai été au Maroc, j'ai été en Côte d'Ivoire, à Dakar, dans des cérémonies similaires. Je me suis dit qu'il y a pareil



dans notre pays et dans ces pays c'est les magazines qui organisent, c'est des médias qui organisent, pas n'importe quels médias mais des médias très sérieux. Donc on s'est dit, il faut que nous aussi nous essayions. Surtout que depuis 2019 nous sommes là (...). Nous suivons au

quotidien les acteurs économiques, on les connaît. Il faut bien que nous aussi nous fassions la même chose, appeler les autres comme on nous appelle pour aller dans leurs événements et faire de leur événement un événement radieux».

Kèfina Diakité

**«Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien.»**

Dan Millman

## FESTIVAL DES ARTS DE LA FORÊT

# N'zérékoré abrite la 3ème édition du 2 au 4 février

Le mercredi 25 janvier 2023, lors d'une conférence de presse, les organisateurs du festival des arts de la Forêt (FAF), ont annoncé la tenue de la 3ème édition du 2 au 4 février à N'Zerekoré, avec plusieurs activités au programme (panels, formations, visites touristiques, prestations artistiques).

«Nous tendons vers la 3ème édition. Je ne peux que dire merci parce que la quasi-totalité des jeunes Africains, Guinéens, il y a plein de projets mais qui ont du mal à pouvoir démarrer. Si toutefois nous autres, on a la chance de pouvoir aller à l'édition trois (3), on ne peut que remercier d'abord vous la presse grâce à laquelle, on parvient à passer le message à tous les coins et recoins du village. Mais aussi également grâce à nos partenaires qui ont cru à ce projet depuis sa naissance. Donc, l'édition trois (3) du festival des arts de la Forêt va se tenir du 2 au 4 février c'est-à-dire, le 2 sera la cérémonie d'ouverture», a déclaré Alice Doré, commissaire général du



Festival des arts de la Forêt. Et de poursuivre en ces termes: «Nous avons voulu faire de cette zone un carrefour culturel parce qu'on s'est dit que la plupart des grands événements de

ce pays se faisaient dans la capitale. L'optique c'est de faire en sorte qu'on puisse avoir cette cohésion culturelle, mais aussi faire en sorte qu'à chaque année les filles et fils de cette

région peuvent se retrouver autour d'un idéal et aussi donner un plus à la jeunesse de cette zone pour qu'ils puissent se prendre en charge. Raison pour laquelle à chaque

édition on a des panels, des conférences et aussi également essayer de donner un plus à l'investissement social...Nous avons trois plateaux. Pour le plateau international, on met toujours un artiste de la sous-région qui est en vogue. Cette année, c'est Roger de la Côte d'Ivoire. Au niveau national, nous avons Junior Barry, le doyen Konia Moussa (...). Et au niveau du 3ème plateau, qui est d'ailleurs l'essence de ce festival, où vous avez la chance d'avoir un carnaval de masque, mais aussi également l'ensemble des troupes folkloriques de la zone».

**Kéfina Diakité**

## MAISON DE LA PRESSE DE GUINÉE

# Les nouveaux membres du C.A entrent en fonction

Aboubacar Camara de l'Urtelgui est désormais le président du conseil d'administration de la maison de la presse de Guinée. Amadou Tham Camara de l'Aguipel lui a passé le témoin le samedi 28 janvier 2023 au cours d'une cérémonie en présence du président de la HAC, Boubacar Yacine Diallo et du Secrétaire général du ministère de l'Information et de la Communication, Souleymane Thianguêl.



**D**ans son intervention, le président sortant, Amadou Tham Camara, est revenu sur les acquis (la construction d'un studio multimédia grâce à la coopération américaine, l'établissement d'un partenariat avec le système des Nations Unies, l'acquisition d'une bâtisse pour la Maison de la

Presse, l'obtention d'une subvention pérenne avec l'Etat guinéen pour le fonctionnement de la Maison de la Presse) mais aussi sur les difficultés rencontrées.

«Tout n'a pas été facile pendant ce mandat, notamment lorsque la coopération française, pourtant à l'initiative de la

création de la MDP en 2010 et la coopération européenne avaient décidé soudainement de ne plus assurer le financement du fonctionnement de la Maison de la Presse. Au même moment, il fallait faire face à une hausse inexorable des charges locatives. Malgré, la baisse des salaires consentis par

les employés, il a fallu parfois contracter des dettes pour faire face aux énormes charges. Aujourd'hui, tout cela est un lointain souvenir, les finances de la Maison de la Presse se portent bien et peuvent tenir jusqu'au paiement de la subvention de 2023 », a-t-il indiqué. Le président sortant, Aboubacar Camara de l'Urtelgui, pour sa part a dit ceci: «J'ai conscience que nous vivons, que je vis, un moment fort et singulier. C'est d'abord une émotion personnelle car, je prends la mesure de la tâche qui

m'incombe et des responsabilités qui pèsent désormais sur moi ainsi que mes autres collègues. Le Conseil d'Administration de la maison de la presse est sans doute le plus beau des mandats parce que c'est celui de la proximité, de réaction de terrain, des réalisations concrètes et mieux que tout, celui de la résultante des médias du pays, comme d'ailleurs son nom l'indique tout autant : maison commune des journalistes...»

**Kéfina Diakité**

**Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...]**

## EXAMENS NATIONAUX 2023

## « Cette année, nous travaillons avec le super ordinateur le plus puissant d'Afrique » (ministre Guillaume Hawing)



Cette annonce a été faite par le Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation le mercredi 25 janvier 2023, lors de la cérémonie de lancement des opérations de prise de photos des candidats aux examens nationaux session 2023 tenue à l'Institut National de Recherches et d'Actions Pédagogiques (INRAP). Avant le coup d'envoi des épreuves des examens de

cette année, Guillaume Hawing met en garde contre toute forme de fraudes. Il prévient tous les acteurs impliqués dans le système éducatif guinéen que son département a pris des mesures pour pallier les fraudes. « Je sais que les hommes sont très intelligents dans la fausseté. Quand tu annonces la couleur de ce que tu veux faire, ils feront vite de te bloquer. Je suis un scientifique, quand je parle

de la science je mesure mais ça sera très compliqué, croyez-moi. Cette année, nous travaillons avec le super ordinateur le plus puissant d'Afrique. Nous avons eu ces relations en Afrique du Sud. Notre serveur n'est pas ici en Guinée. Nous sommes avec des gens qui peuvent nous aider à mieux sécuriser. Donc il faut pirater là-bas avant de pouvoir pirater ce que nous faisons ici », a lancé le patron du MEPU-A.

Plus que jamais, le Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation est déterminé à en découdre avec toutes les pratiques pouvant mettre en cause le niveau de l'élève guinéen. Pour y arriver, il estime que le développement d'un pays passe forcément par son école.

« Nous parlons de la sécurisation et la qualité des examens nationaux ; nous parlons aussi de l'innovation que nous apportons dans le secteur de l'éducation guinéenne. Un penseur a dit que l'innovation et la recherche sont deux mamelles c'est-à-dire le pays doit téter ces deux mamelles pour se développer. Nous avons besoin de sécuriser nos documents ; c'était falsifiable. N'importe qui ou n'importe quel informaticien pouvait falsifier nos documents et s'en servir. Aujourd'hui avec le code QR, un mécanisme de contrôle pour vérifier l'authenticité des diplômes,

croyez-moi que ça va peser sur la balance du mérite et celle de la crédibilité des études dans notre pays », a fait savoir le patron du MEPU-A.

Entre une crise économique et une crise éducative, Guillaume préfère le savoir. « J'ai toujours dit que je préfère un chaos économique à une formation bâclée. Le chaos économique se rectifie dans le temps, quand il y a de très bons économistes qui ont mérité leurs diplômes, quel que soit le chaos ils peuvent le rectifier dans le temps. Mais si la formation est bâclée, elle ne pourra jamais être rectifiée. Voilà pourquoi je préfère qu'on investisse encore dans l'éducation. On doit se battre ; et dans les classes d'examens et dans les classes intermédiaires pour redorer le blason », a-t-il réitéré devant les principaux responsables des écoles publiques et privées de Conakry.

Samuel Demba. D

## RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

### Le ministère du Plan explique les enjeux de l'opération

À la faveur d'une conférence de presse qu'il a animée le jeudi 26 janvier 2023, le ministère du Plan et de la Coopération Internationale a expliqué les enjeux du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-4).

« Le RGPH est l'ensemble des opérations consistant à recueillir, grouper, évaluer, analyser, publier et diffuser des données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays. Le RGPH est la source d'informations la plus exhaustive nécessaire pour la prise de décisions d'ordre politique, administratif et économique concernant la population. Selon les directives des Nations Unies, un RGPH doit être organisé tous les 10 ans. Depuis son accession à l'indépendance en 1958, la Guinée n'a réalisé que trois RGPH, respectivement en 1983, 1996 et 2014 », a indiqué Rose Pola Pricemou, ministre du Plan et de la Coopération Internationale.

Avant de décliner le

calendrier des activités de ce Recensement: février 2022 -août 2025 et étapes: Activités préparatoires: février-décembre 2022; Cartographie censitaire: janvier-septembre 2023; Recensement Pilote: février-septembre 2023. Dénombrement : mai 2024. Enquête post-censitaire: avril- septembre 2024. Traitement et analyse des données : avril 2024-avril 2025. Dissémination des rapports d'analyse: avril- août 2025.

Parlant du budget, la ministre a dit ceci: « le budget global du RGPH-4 s'élève à GNF 330,4 milliards, soit 38,6 millions USD dont près de 93% couvrent les activités ci-après : Activités préparatoires: 45,2 milliards GNF (5,3 millions USD); Cartographie censitaire; 78,9 milliards GNF (9,2



millions USD). Dénombrement: 148,8 milliards GNF (17,4 millions USD). Fonctionnement et renforcement des capacités : 32,8 milliards GNF (3,8 millions USD).

L'Etat s'est engagé à contribuer à hauteur de 60

% dont GNF 54,9 milliards déjà mobilisés au titre de la Loi de finances rectificative de 2022 pour faciliter l'acquisition des équipements informatiques, des matériels roulants ainsi que la rénovation du Bureau Central du Recensement. Au terme de la Table ronde,

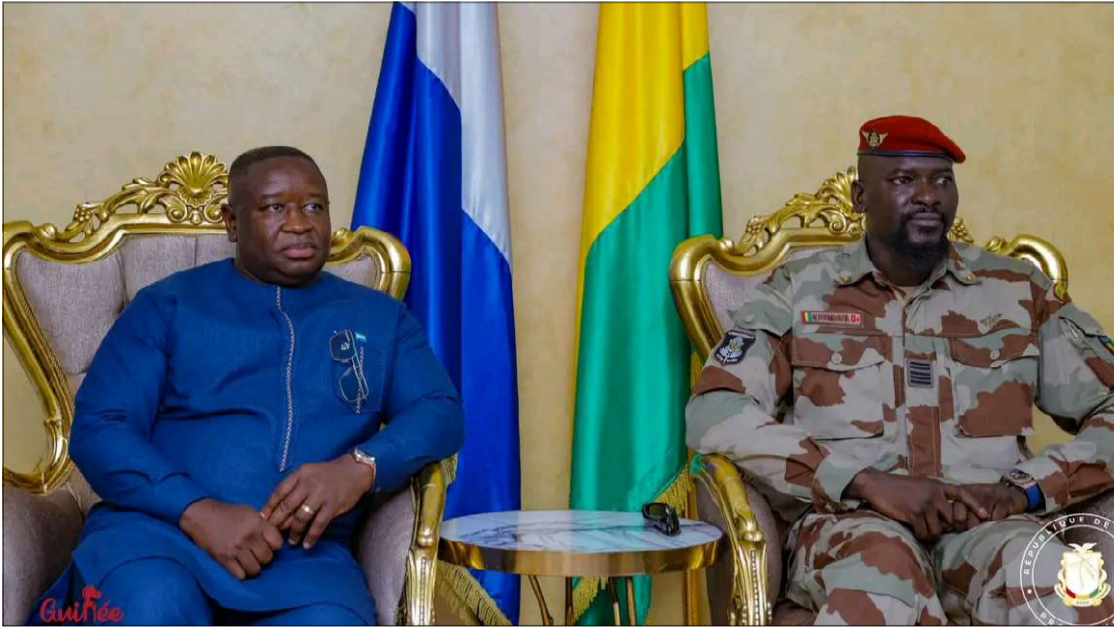
des bailleurs, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, le Système des Nations Unies, etc. se sont engagés à financer le gap des 40%, représentant 15,4 millions de dollars.»

Kéfina Diakité

## COOPÉRATION

## Le président sierra-léonais en visite à Conakry pour le renforcement des relations

Le Président de la Transition, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, a réservé un accueil chaleureux à son homologue de Sierra Leone, le Président Julius Maada BIO à l'Aéroport International Ahmed Sékou TOURÉ dans l'après-midi du samedi 28 janvier 2023.



Arrivé pour une visite d'amitié, le Chef de l'Etat léonais a été accueilli en présence des Présidents des Institutions républicaines, des membres du Gouvernement, des responsables des Forces de défense et de sécurité,

des corps diplomatiques et consulaires accrédités en Guinée.

Trois mois après la visite effectuée par le Chef des Forces armées guinéennes en Sierra-Leone, le Président Julius Maada BIO a été reçu par son homologue guinéen à

l'Aéroport International Ahmed Sékou TOURÉ avec tous les honneurs sous les ovations de la communauté léonaise fortement mobilisée pour la circonstance.

Depuis le 05 septembre 2021, le Président Maada BIO est à sa deuxième

visite en Guinée. Des actes qui affichent les intentions de ce Chef d'État de consolider les relations solides avec son homologue et démontrent son soutien inconditionnel au peuple frère de Guinée dirigé par le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.

La visite du Président Julius Maada BIO en République de Guinée s'inscrit donc dans le cadre du renforcement des liens de coopération entre Conakry et Freetown.

Ce rapprochement entre les Présidents guinéen et léonais signe ainsi un acte fort d'amitié et de franche collaboration au bénéfice des deux peuples.

Le Président Maada BIO qui s'est exprimé sur les raisons profondes de sa présence en terre guinéenne et n'a pas manqué de rappeler la

générosité et le soutien dont le peuple de Guinée a fait montre pendant les périodes sombres et difficiles que le peuple sierra-léonais a vécues dans les années 90 durant la rébellion. Pour lui, il s'agit de deux États et de deux peuples qu'on ne peut dissocier. Il affirme être en Guinée en tant que frère, afin de redynamiser les relations de coopération, la recherche des stratégies les mieux adaptées aux questions sécuritaires et dans bien d'autres domaines entre Conakry et Freetown.

Pour le Chef de l'Etat léonais, c'est un devoir impérieux pour les deux pays de continuer leur rapprochement et de poser des actes forts pour le bonheur des deux peuples.

**Samuel Demba D.**

## AG du PEDN

## Lansana Kouyaté fait des observations sur les opérations de déguerpissement

Le samedi 28 janvier 2023, Lansana Kouyaté a mis à profit l'assemblée générale hebdomadaire de son parti, le PEDN) pour faire une lecture de l'actualité sociopolitique du pays et se prononcer sur

les séries de déguerpissement dans la capitale Conakry.

«Le déguerpissement des gens de Kaloum, j'ai dit qu'on ne peut pas construire un pays sans casser, mais est-ce que la forme qu'on a prise est la

bonne forme? », s'est demandé l'ancien Premier ministre Lansana Kouyaté, tout en indiquant que cette méthode utilisée par les autorités de la transition n'est pas la solution à ce problème.

«Ce n'est pas une loi, ce n'est pas une convention internationale mais dans les pays quand quelqu'un a fait 40ans, 50ans dans une maison, ses enfants y sont nés, ses petits-enfants peut-être, pour les enlever



il faut mettre beaucoup de tactiques, de méthodes et beaucoup d'organisations. Soyez en sûrs, cela n'enlève en rien mon soutien au CNRD», a ajouté le président du

PEDN, Lansana Kouyaté. Il faut dire que ces opérations de déguerpissement qui ont touché des personnalités du pays (Cellou Dalein Diallo, Sidya Touré, Sékou Bembeya

Diabaté, etc) continuent de faire couler des flots d'encre et de salive dans le pays du colonel Mamadi Doumbouya, le tombeur d'Alpha Condé.

**Kèfina Diakité**

**Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...]**

# Tierno Monénembo – Guinée, un enfer pour les femmes

**CHRONIQUE. À quand des mesures concrètes dans la lutte contre les violences basées sur le genre ? L'écrivain et Prix Renaudot alerte sur la situation des femmes de son pays.**



**E**n 2015, ce fut l'une des premières fois que les ONG et les acteurs de la société civile ont affiché leur ras le bol des viols et autres violences exercées contre les femmes. © CELLOU BINANI/AFP

Chez moi, le mot pays se conjugue au féminin. « Guinée » signifie « femme » en langue nationale soussou. Cela pourrait faire croire qu'il s'agit là du paradis réservé à celle-ci. Il n'en est rien, hélas ! Si l'on en croit les organismes spécialisés, ce serait plutôt son enfer. La Guinée détient le deuxième taux d'excision du monde (96 %) immédiatement après la Somalie où celui-ci avoisine les 100 %. La polygamie, les mariages précoces et les mariages forcés y sont encore la norme. C'est la société patriarcale portée à son plus

haut degré. Et la coutume l'emportant presque toujours sur la loi, la fillette, jusqu'à sa mort, est confrontée à la possibilité de violences de toutes sortes, de violences sans limites.

#### Hausse des violences faites aux femmes

Une enquête officielle menée en 2009 montre que, question misogynie, mon pays ne bat pas des records que sur le chapitre des mutilations génitales. Le mariage précoce y est le taux le plus élevé de l'Afrique de l'Ouest : 3 filles sur 5 sont contraintes de se mettre la corde au cou avant leurs 17 ans. Qu'elles passent devant le maire ou qu'elles vivent en union libre, 85 % des Guinéennes subissent des violences conjugales. En milieu scolaire, ce taux avoisine 77 %, dont 30 % de violences sexuelles, la

majorité concernant des filles de moins de 12 ans.

Les créations en 2009 de l'Office national de protection du genre, de l'enfance et des mœurs et, en 2011, de l'Observatoire national de la lutte contre les violences basées sur le genre n'ont pas réussi à endiguer le mal. Et pour cause, si le sursaut de l'État commence à se manifester, il règne encore, sur bien de points, un vide juridique qui ne dissuade personne, et la loi, quand elle existe, a beaucoup de mal à s'appliquer. Par exemple, la polygamie n'a jamais cessé malgré son interdiction officielle votée par les députés en 1968. D'ailleurs, elle a été légalement rétablie en 2019, histoire, sans doute, de concilier la loi et les faits.

#### Un combat sans fin

Le viol est devenu le cas le plus préoccupant de ce qu'il est convenu d'appeler les VBG (violences basées sur le genre). Il connaît une croissance exceptionnelle, traverse toutes les couches sociales et sévit particulièrement chez les mineures. Il y a moins de deux ans, on a surpris un respectable imam en train d'abuser d'une fille de

14 ans. Rien qu'en 2021, on a dénombré près de 500 plaintes pour agression sexuelle, un chiffre largement sous-estimé compte tenu de la pression sociale. Et sur ces 500 braves dames, rares sont celles qui verront leur plainte aboutir : les articles 295 à 298 du Code civil suspendent les poursuites et annulent la condamnation dès que la victime accorde son pardon, pardon d'autant facile à obtenir qu'il ne vient pas toujours d'elle.

En ce moment-même, treize ans après les faits, on juge à Conakry les crimes du Stade du 28 Septembre. On se souvient qu'en 2009, sous le régime du capitaine Dadis Camara, l'armée guinéenne avait massacré des opposants et violé plus de 150 femmes. Mais les victimes savent déjà qu'elles ne peuvent rien attendre. Directement retransmis à la télévision, le procès tient plus du folklore médiatique (un méga-Dadis-Show, diraient les méchantes langues de Conakry !) que d'une respectable séance de cour d'assises. Elles savent, hélas, que la justice n'est jamais pour elles, comme

le Code soit civil ou coutumier ! Il y a un an, alerté par un article de notre confrère, *Africaguinée*, consacré à Aïssata D., une dame violée au stade et immédiatement répudiée par son mari, j'ai fait ma petite enquête. La majorité des victimes ont subi le même sort qu'Aïssata D. sans que cela choque quiconque : ni l'État, ni les citoyens, ni les prêtres, ni les marabouts.

Dans la société qui est la mienne, une femme violée est une femme impure.

\* 1986, *Grand Prix littéraire d'Afrique noire ex aequo* pour « *Les Écailles du ciel* » ; 2008, *Prix Renaudot* pour « *Le Roi de Kahel* » ; 2012, *Prix Erckmann-Chatrion et Grand Prix du roman métis* pour « *Le Terroriste noir* » ; 2013, *Grand Prix Palatine et prix Ahmadou-Kourouma* pour « *Le Terroriste noir* » ; 2017, *Grand Prix de la francophonie pour l'ensemble de son œuvre*. La dernière publication de Tierno Monénembo a été publiée aux éditions du Seuil. Son titre : « *Saharienne indigo* ».

**Le Piont Afrique par Tierno Monénembo**

**Le Diable peut se rendre aussi beau qu'il veut, mais ses griffes le décèlent**